

**CALENDRIER POUR CANDIDATER A UN CONTRAT DOCTORAL DE L'EHESS DANS  
LA FORMATION DOCTORALE ANTHROPOLOGIE SOCIALE, ETHNOLOGIE**

Dossier disponible sur le site : <https://www.ehess.fr/fr/master-en-sciences-humaines-et-sociales>  
(en cours)

1. **Pour tous les candidats, envoi du dossier de candidature sous format électronique à : [anthropologie@ehess.fr](mailto:anthropologie@ehess.fr) en 2 fichiers au format pdf exclusivement nommés :**

NOM\_PRENOM\_anthropologie\_2023-1

NOM\_PRENOM\_anthropologie\_2023-2

**avant le VENDREDI 1ER SEPTEMBRE (20h).**

(exple : DUPONT\_JEAN\_anthropologie\_2023\_1 et DUPONT\_JEAN\_anthropologie\_2023\_2)

2. Le dossier comprendra :
  - Le formulaire de candidature
  - Une lettre de motivation
  - Un CV (3 pages maximum) (**qui ne fasse pas apparaître les notes ou la mention de Master**)
  - Un projet de recherche en français (10 pages maximum avec bibliographie, en caractère 12, interligne 1)
  - Une lettre de soutien du directeur de thèse
  - Un exemplaire du mémoire et du rapport de soutenance (si existants)
  - Les relevés de notes du M1 et du M2
  - La copie du diplôme de master ou équivalent
  - La copie d'une pièce d'identité
  - La copie de la carte vitale si affiliation à la sécurité sociale française
  - La charte de doctorat signée par le candidat et la direction de la thèse
  - La copie de la notification MDPH en cours de validité pour les candidats en situation de handicap
  - Le cas échéant, la demande de co-direction
  - Le cas échéant, la demande de cotutelle.
3. Vote électronique des membres du Conseil Pédagogique du 1<sup>er</sup> tour : du 5 au 8 septembre (avant 16h)
4. **Envoi par mail des convocations aux candidats retenus : VENDREDI 8 SEPTEMBRE au soir**
5. **Audition individuelle des candidats retenus (45 mns par candidat\*) en séance plénière du Conseil pédagogique : MARDI 12 SEPTEMBRE toute la journée.**  
Le conseil pédagogique effectuera un classement par ordre de mérite et retiendra 3 étudiants sur liste principale, 3 étudiants sur liste complémentaire, résultats qu'il transmettra ensuite au Conseil Pédagogique de l'Ecole doctorale, à charge pour le jury du CP de l'Ecole doctorale de retenir ou non un ou plusieurs candidat(s) de la liste complémentaire.
6. Envoi des résultats à l'Ecole doctorale
7. Conseil pédagogique de l'ED : le mardi 19 septembre

Attention : le calendrier doit être respecté scrupuleusement : AUCUN DELAI SUPPLEMENTAIRE NE SERA POSSIBLE.

Nous pouvons néanmoins être amenés à le modifier en fonction de la crise sanitaire actuelle.

\*15 mns de présentation, 15 mns de questions et 15 mns de discussion de la candidature